

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Famille, Î.O., tenue le 3 juillet 2017, à 20 h 00, à la salle municipale, sous la présidence de monsieur le maire Jean-Pierre Turcotte.

M. Jean-Pierre Turcotte, maire, souhaite la bienvenue, constate le quorum et déclare la séance ouverte à vingt heures.

Sont également présents (es) :

Mesdames les conseillères: Sylvie DeBlois
 Anne Pichette

Messieurs les conseillers: Yves Lévesque
 Bruno Simard
 Richard Therrien
 Marc-Antoine Turcotte

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 juin 2017.
3. Suite de cette séance.
4. Correspondance.
5. Adoption des dépenses.
6. Démission pompier volontaire.
7. Résolution mandat procureur toiture patinoire.
8. Divers.
 - 8.1 Résolution Programme Biomasse
 - 8.2 Piste cyclable
9. Rapport des élus sur les divers comités.
10. Période de questions.
11. Levée ou ajournement de la séance.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

17-76

Sur une proposition de Anne Pichette, Appuyée par Marc-Antoine Turcotte, Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères) que l'ordre du jour précité soit adopté.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 JUIN 2017

17-77

Sur une proposition de Yves Lévesque, Appuyée par Richard Therrien, Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères) de procéder à l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017.

3. SUITE DE CETTE SÉANCE

4. CORRESPONDANCE

5. ADOPTION DES DÉPENSES

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la liste des comptes à payer soumise par la directrice générale/secrétaire-trésorière.

17-78

Sur une proposition de Yves Lévesque, Appuyée par Sylvie DeBlois, Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères) d'autoriser le paiement des factures de juin totalisant 131 059,16 \$, ainsi que les comptes à payer au montant de 63 236,12 \$, et que le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Famille.

6. Démission pompier volontaire

Le conseil municipal a pris connaissance de la démission de Monsieur Jean-Baptiste Morasse à titre de pompier volontaire.

7. RÉOLUTION MANDAT PROCUREUR TOITURE PATINOIRE

ATTENDU QUE le conseil municipal désire poursuivre les travaux concernant le projet de la surface multifonctionnelle.

17-79

Sur une proposition de Marc-Antoine Turcotte, Appuyée par Richard Therrien, il est résolu à l'unanimité de mandater la firme Tremblay Bois Mignault Lemay afin de rédiger la résolution ainsi que le contrat à intervenir avec le plus bas soumissionnaire.

8. DIVERS

8.1 RESOLUTION PROGRAMME BIOMASSE

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de la relance du programme de biomasse forestière résiduelle – BFR-a.

ATTENDU QU'il est maintenant possible de déposer des demandes de financement pour analyse de projets (faisabilité et implantation de projet).

17-80

En conséquence sur une proposition de Yves Lévesque, appuyée par Sylvie DeBlois, il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères) de mandater la Fédération québécoise des coopératives forestières à rédiger la demande de financement pour le projet de la Municipalité de Sainte-Famille.

8.2 PISTE CYCLABLE

9. RAPPORT DES ELUS SUR LES DIVERS COMITES

10. PERIODE DE QUESTIONS

11. LEVEE OU AJOURNEMENT DE LA SEANCE

17-81

Sur une proposition de Sylvie DeBlois, Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 21 hrs.

Sylvie Beaulieu g.m.a.
Directrice générale Secrétaire-trésorière

Jean-Pierre Turcotte, Maire

Je, Jean-Pierre Turcotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal